



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	21

*Date de la convocation***Mercredi 29 novembre 2025***Date d'affichage de la délibération*

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix novembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Jocelyn SAPOTILLE, le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Gladys BURAT, adjoints au maire.

M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS, M. Benjamin GRACCHUS ; conseillers municipaux.

Représentés : M. Jean-Louis SAINSILY par Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET
Mme Anny GENIPA par M. Rodrigue MOULIN

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Christian CITADELLE ; Mme Clara RIGAH ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2025/11/108

LES ROIS DU CITY 29 B

La Ville de Lamentin souhaite renforcer ses actions de proximité en direction de la jeunesse en développant des activités sportives collectives accessibles à tous. Dans cette perspective, le projet « Les Rois du City 29B », initié les 24 et 29 juillet derniers, s'inscrit pleinement dans la politique municipale de cohésion sociale et de promotion du sport pour tous.

Ce dispositif repose sur l'organisation de tournois inter-quartiers de football urbain (5 contre 5) sur les différentes infrastructures sportives de la commune.

Le football, sport populaire, fédérateur et universel, constitue un levier d'inclusion sociale et un point d'ancrage permettant d'impliquer durablement les jeunes dans une dynamique collective. À travers cette pratique, il s'agit également de les ouvrir à d'autres disciplines sportives tout en luttant contre l'oisiveté et en renforçant le vivre-ensemble.

Ainsi, le projet « Les Rois du City 29B » vise à :



- Valoriser la pratique sportive et promouvoir les valeurs essentielles du vivre-ensemble : solidarité, respect, citoyenneté et cohésion sociale ;
- Favoriser l'inclusion et la mixité sociale à travers des activités universelles, collectives et accessibles (football, basket, handball, etc.) ;
- Renforcer le lien social entre les jeunes issus de différents quartiers ;
- Occuper positivement le temps libre durant les vacances scolaires, en prévenant les comportements à risque ;
- Mettre en lumière les talents sportifs locaux et encourager l'esprit d'équipe ;
- Mobiliser les acteurs du territoire (associations sportives, habitants, partenaires éducatifs et sociaux) autour d'un projet commun ;
- Créer un événement fédérateur et sécurisé, dans un cadre convivial, festif et encadré.

Le projet a vocation à devenir un rendez-vous annuel inscrit au calendrier des événements municipaux, notamment pendant les vacances de Toussaint, de Pâques et les grandes vacances. La récurrence de ces tournois permettra :

- de renforcer l'ancrage territorial de l'action,
- d'impliquer davantage de partenaires économiques et associatifs,
- et de diversifier les disciplines sportives proposées à terme.

Les mini-tournois regrouperont 4 à 6 équipes, organisés préférentiellement en après-midi. Les inscriptions seront possibles :

- via un formulaire en ligne,
- ou directement au Pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale.

Les récompenses seront issues principalement :

- des dons et partenariats des opérateurs économiques locaux et des enseignes de sport,
- ou, à défaut, d'un budget municipal plafonné à 500 € par tournoi, selon les crédits disponibles.

Budget prévisionnel 2025-2026 :

POSTE DE DEPENSES	MONTANT TTC
Investissement 2025 (achat matériel)	1 000,00 €
Lots à Gagner (si absence de sponsors)	1 500,00 €

Plan de financement prévisionnel 2025-2026 :

POSTE DE DEPENSES	MONTANT TTC
Mairie	1 000,00€
Sponsor	1 500,00€

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie municipale de cohésion sociale et de dynamisation de la jeunesse lamentinoise. Il contribue à la valorisation du sport comme outil d'éducation, de prévention et d'inclusion.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :



- D'émettre un avis favorable à l'attribution d'un budget de 2 500,00 € pour la mise en œuvre du projet « Les Rois du City 29B » au titre de l'exercice 2025-2026.

Le Conseil municipal

Vu le code Général des Collectivités Territoriales

Considérant la volonté de la ville de créer des actions pour favoriser l'activité physique, la cohésion sociale et la présence éducative dans les quartiers, en offrant aux jeunes un cadre sécurisé et stimulant pendant les vacances ;

Considérant la nécessité de proposer aux jeunes des activités sportives et ludiques de proximité, accessibles à tous et favorisant le vivre-ensemble ;

Considérant la volonté de la ville, de favoriser la mixité sociale et l'inclusivité, de promouvoir le jeu comme vecteur d'apprentissage, de socialisation et de détente ;

Considérant que le sport constitue un levier essentiel de prévention, d'inclusion et de promotion des valeurs citoyennes ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le projet « Les Rois du City 29B » ayant pour objectifs : la promotion du sport, la cohésion sociale, la prévention et la valorisation des jeunes dans les quartiers.

ARTICLE 2 : D'attribuer une enveloppe budgétaire de 2 500,00 € destinée à l'organisation du projet sur la période **2025-2026**. Cette somme couvrira notamment **l'achat de matériel, les récompenses et la logistique**, conformément au **budget prévisionnel** et aux **postes de dépenses** détaillés ci-après :

Budget prévisionnel 2025-2026 :

POSTE DE DEPENSES	MONTANT TTC
Investissement 2025 (achat matériel)	1 000,00 €
Lots à Gagner (si absence de sponsors)	1 500,00 €

Plan de financement prévisionnel 2025-2026 :

POSTE DE DEPENSES	MONTANT TTC
Mairie	1 000,00€
Sponsor	1 500,00€

ARTICLE 3 : d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération



ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire

Jocelyn SAPOTILLE